

Numéro : DIR 25 - 269

Date : 19 décembre 2025

## GRAND PORT FLUVIO-MARITIME DE L'AXE SEINE

### DIRECTOIRE

### DECISION

**OBJET** : **Modification du tarif portant sur la mesure de fidélité pour la prestation de mise à disposition de passerelles pour équipages sur les terminaux à conteneurs du Havre**

Vu :

- l'article R.5312-30 du code des transports ;
- la décision DIR 25-03 du 10 janvier 2025 ;
- la partie III, article 10.3.2.4 de la grille des tarifs pour l'utilisation des installations pour la réparation des navires et la réalisation de prestations diverses portant sur la mesure de fidélité pour la prestation de mise à disposition de passerelles pour équipages sur les terminaux à conteneurs du Havre ;
- la note de la direction territoriale du Havre en date du 16 décembre 2025.

Le directoire approuve la modification du tarif portant sur la mesure de fidélité pour la prestation de mise à disposition de passerelles pour équipages sur les terminaux à conteneurs du Havre selon les conditions suivantes :

- application d'un forfait fidélité pour au moins 50 escales effectués dans l'année selon les paliers ci-dessous :

Pour les 100 premières escales	tarif de référence forfaitaire par escale	2 500 €
Pour les escales au-delà de 100 et jusque 150	tarif de référence forfaitaire par escale	2 250 €
A partir de 151 escales	tarif de référence forfaitaire par escale	2 000 €

- application du forfait annuellement et à postériori par la direction territoriale du Havre, en fonction du nombre de prestations commandées sur l'année N, résultant de la différence entre les factures acquittées et l'application de ce forfait sur l'année N.

- décide que la présente décision et la nouvelle grille de tarification annexe approuvées sont mises à la disposition du public sur le registre disponible au siège du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine et est publiée sur le site internet du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine ([www.haropaport.com](http://www.haropaport.com)).

Krishnaraj DANARADJOU



Benoît ROCHE  
Président du Directoire



Christophe BERTHELIN

Florian WEYER



Dominique RITZ

Antoine BERBAIN